



Le vol des congés ça suffit ! Pas une minute de plus !

**16 mars 2021, rassemblements devant nos mairies puis devant le
ministère de la Transformation et de la fonction publiques**

Les uns après les autres, les employeurs territoriaux annoncent à leur personnel qu'ils vont devoir augmenter le temps de travail à hauteur de 1607 heures annuelles, parce que c'est la loi. Dans certaines collectivités, et nous nous en félicitons, des maires ont annoncé qu'ils n'appliqueront pas le passage aux 1607 heures, s'appuyant notamment sur le respect de la libre administration territoriale. Ils ont raison !

Ces annonces ne cessent de susciter colère et indignation chez les agents. Avec leurs syndicats CGT, dans de nombreuses collectivités, les agents se sont mis en grève, ont débrayé spontanément, font signer des pétitions, prennent des initiatives pour exprimer leur rejet de cette manœuvre.

Manœuvre ? Dans la plupart des cas, reporté à un rapport quotidien, le passage aux 1607 heures représente une augmentation du temps de travail de quelques minutes par jour. Il faudrait une loi pour augmenter le temps de travail de 15 minutes par jour ? Non, la réalité, c'est qu'il s'agit d'une mesure essentiellement comptable qui vise à diminuer la masse salariale en supprimant des jours de congés et des postes correspondants.

Sur le plan national, la mesure représenterait selon la Cour des comptes une « économie » de 57 000 postes et de 800 millions d'euros. On n'est pas loin des 70 000 postes jugés superflus par Macron.

**Force est de constater que les attaques contre les fonctionnaires et les services
publics ne sont pas confinées, bien au contraire !**

Les premier.es de corvées refusent d'être une variable d'ajustement !

La pandémie a démontré (mais y a-t-il encore besoin de le démontrer) à quel point nos services publics territoriaux sont un élément essentiel de l'égalité républicaine, de la prise en charge des jeunes de la PMI à la crèche en passant par les écoles, les centres de loisirs. Nos services publics sont un élément essentiel de l'accès aux soins, à la culture, mais aussi à l'hygiène, à l'entretien et à la sécurité des équipements... Mais pour le gouvernement il y a trop de fonctionnaires, trop de congés, trop de soins, trop de prises en charge, trop de statuts, trop d'équipements publics.

Dans de nombreuses collectivités les syndicats CGT font signer des pétitions contre le vol des congés et pour l'abrogation de la loi dite de transformation (en fait destruction) de la fonction publique. Ces pétitions rencontrent des succès significatifs. A Saint-Denis, à Belfort, à Paris, à Toulouse, à Châtellerauld, à Reims, à Dieppe, à Montauban, à Rouen, à Nantes... dans des dizaines de villes des mouvements sont en cours, se préparent.

Pour la CGT, il est hors de question d'accepter le vol des congés !

Des actions (grèves, rassemblements, débrayages) ont lieu quasiment tous les jours à l'occasion de la réunion des conseils municipaux ou communautaires. Afin de travailler à unifier ce mouvement, à le renforcer, la Fédération a proposé à tous les syndicats qui sont en mesure de le faire une journée de mobilisation le 16 mars 2021. Un préavis de grève nationale couvre cette journée et d'ores et déjà des préavis locaux ont été déposés.

**Il est proposé que des initiatives soient prises le matin devant les mairies et, pour l'Île de France,
un rassemblement à partir de 13 h30 devant le ministère de la fonction
publique, 101 rue de Grenelle, Paris VII^e**